

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

*1.1 Identificateur de produit

*Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

*Code du produit: BS10S

*Numéro d'enregistrement

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance puisque cette substance ou ses utilisations sont exemptés d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

*1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

*1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

*Producteur/fournisseur:

Reagecon Diagnostics Ltd.
Shannon Free Zone,
Shannon,
Co. Clare,
IRL.

Tel +353 61 472622

Fax +353 61 472642

*Service chargé des renseignements: sds@reagecon.ie

*1.4 Numéro d'appel d'urgence:

For Hazardous Materials [or Dangerous Goods] Incident
Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident
Call CHEMTREC

For Ireland call +(353)-19014670

For Outside Ireland call +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300 CCN849800

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

*2.1 Classification de la substance ou du mélange

*Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

*2.2 Éléments d'étiquetage

*Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

*Pictogrammes de danger néant

*Mention d'avertissement néant

*Mentions de danger néant

*2.3 Autres dangers

*Résultats des évaluations PBT et vPvB

*PBT: Non applicable.

*vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

*3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

*Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

*Composants dangereux:

CAS: 57-50-1	saccharose, pur	2,5-10%
EINECS: 200-334-9	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

*Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

*4.1 Description des premiers secours

***Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

***Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

***Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

***Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

***Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

***4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

***4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

*5.1 Moyens d'extinction

***Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

***5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

***5.3 Conseils aux pompiers**

***Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

***6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

***6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.

***6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

***6.4 Référence à d'autres rubriques**

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

***7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.

***Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

***7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

***Stockage:**

***Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

***Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

***Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

***7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

***Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

(suite de la page 2)

*8.1 Paramètres de contrôle

*Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 57-50-1 saccharose, pur
VME Valeur à long terme: 10 mg/m³

*Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

*8.2 Contrôles de l'exposition

*Équipement de protection individuel:

*Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

*Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

*Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

*Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

*Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

*Protection des yeux:



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

*9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

*Indications générales.

*Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

*Odeur:

Caractéristique

*Seuil olfactif:

Non déterminé.

*valeur du pH:

Non déterminé.

*Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

*Point d'éclair

Non applicable.

*Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

*Température de décomposition:

Non déterminé.

*Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

*Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

*Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

(suite de la page 3)

*Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
*Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
*Densité relative:	Non déterminé.
*Densité de vapeur:	Non déterminé.
*Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
*Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
*Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
*Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
*Teneur en solvants:	
Eau:	90,0 %
*9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- *10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.2 Stabilité chimique
- *Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- *10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- *10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- *11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- *Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Effet primaire d'irritation:
- *Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- *Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques***12.1 Toxicité*****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.***Autres indications écologiques:*****Indications générales:** En général non polluant***12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB*****PBT:** Non applicable.***vPvB:** Non applicable.***12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination*****13.1 Méthodes de traitement des déchets*****Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.***Emballages non nettoyés:*****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.***Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport*****14.1 Numéro ONU*****ADR, IMDG, IATA** néant***14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU*****ADR, IMDG, IATA** néant***14.3 Classe(s) de danger pour le transport*****ADR, IMDG, IATA*****Classe** néant***14.4 Groupe d'emballage*****ADR, IMDG, IATA** néant***14.5 Dangers pour l'environnement:*****Marine Polluant:** Non***14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

***14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

***Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

***"Règlement type" de l'ONU:**

néant

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2020

Numéro de version 4

Révision: 20.01.2020

Nom du produit: SUCROSE (BRIX) STANDARD 10% Stabilised

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

***15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

***Directive 2012/18/UE**

***Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

***Prescriptions nationales:**

***Classe de pollution des eaux:** En général non polluant.

***15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

***Service établissant la fiche technique:** Health and Safety

***Contact:** sds@reagecon.ie

***Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

**** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR